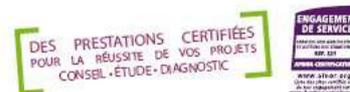


La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



METEO

Il est tombé cette semaine de 3 à 18 mm sur la Haute-Saône. Il manque encore de l'eau sur certains secteurs. Il pourrait pleuvoir en milieu de la semaine.

[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)





Stades et état des cultures

Ne plus semer de colza.

Les premiers semis d'avant le 20 août sont maintenant bien développés (4 à 5 feuilles).

Les semis postérieurs au 20 août lèvent plus ou moins bien par manque d'eau.

Les levées sont souvent hétérogènes dès que le semis est postérieur au 20/08, que le sol est travaillé et que des zones argileuses se trouvent dans les parcelles.



Au premier plan = zones argileuse

Au second plan = zone sableuse



Dans les zones non levées, les grains sont toujours intacts ou en cours de germination.



Semis de fin aout en SD, il va finir de lever avec les pluies de samedi et à venir



DESHERBAGE

Les graminées lèvent.

Les désherbages des graminées avec des herbicides à mode d'action foliaire sont en cours.

Raygrass – un premier passage d'herbicide à base de cléthodime pourra être utile. Le Kerb pourra être positionné en octobre avant que le système racinaire des raygrass ne soit trop développé

Bromes reconnaissables aux poils sur les feuilles



Levée de chénopodes polysperme



Pour l'instant les adventices (dicotylédones) sont plutôt rares dans les parcelles non désherbées. Ce sont les repousses d'orge et les graminées adventices qui sont le plus fréquemment observées.

Pour les parcelles non désherbées, les spécialités à modes d'action racinaires pourront être positionnées aussi bien en prélevée qu'en postlevée du colza **avant les pluies annoncées** : [BUTISAN S](#), [Sultan](#), [ALABAMA](#), [ANITOP](#), [Novall](#), [Springbok](#), [TANARIS](#),

Il est par contre trop tôt pour utiliser les spécialités à mode d'action plutôt foliaire :

- [MOZZAR](#) utilisable à **0.25 l/ha max sur colza au stade 2 feuilles et à 0.5 l/ha à partir du stade 4 feuilles**
- [FOX](#), [CALLISTO](#), [IELO](#) à **positionner plutôt à partir de fin septembre jusqu'à fin novembre**
- [clopyralid](#) n'est réglementairement utilisable qu'**au printemps** (efficace sur matricaire, laiteron, chardon et légumineuses).
- **Voir les spectres des herbicides de postlevée** : <https://www.terresinovia.fr/-/les-solutions-de-postlevee-sur-colza>
- **Voir les solutions sur adventices difficiles** : <https://www.terresinovia.fr/-/gestion-des-adventices-difficiles-en-colza-ammi-majus-gaillet-gratteron-chardon-marie-bleuet-erodium>

Conseil



Etant donné les conditions de sécheresse, ne pas désherber les parcelles non complètement levées aujourd'hui !

En cas de fortes infestations en repousses de céréales, le désherbage devient urgent. Il semble également opportun de positionner les herbicides racinaires avant les pluies.

Éviter les mélanges anti graminées foliaire + huile + herbicides racinaires !

Sur graminées jeunes de 1 à 3 feuilles, voir ci-dessous quelques exemples de produits et doses :

Anti- graminées

PRODUIT	Matière active	Dose homologation maximale / ha sur graminées annuelles	Dose / ha pour graminées de 1 à 3 feuilles (repousses céréales, bromes, vulpins)	Dose / ha sur Ray Grass
FUSILADE MAX	Fluazifop-P 125 g/L	1.5 L/ha	0.6 L/ha + huile 1%	1 L/ha + huile 1%
STRATOS ULTRA	Cycloxydim 100 g/L	2 L/ha	0.7 l/ha + huile 1%	1 l/ha + huile 1%
PILOT ETAMINE	Quizalofop-P-ethyl 50 g/L	1.2 L/ha	0.7 L/ha + huile 1%	1 l/ha + huile 1%
LEOPARD 120 GORDIN	Quizalofop-P-ethyl 120 g/L	1.25 L/ha	0.3 L/ha + huile 1%	0.5 L/ha + huile 1%
CENTURION 240 EC SELECT	Clethodim 240 g/L	0.5 L/ha	0.3 L/ha + huile 1%	0.5 L/ha + huile 1%
NOROIT - FOLY R	Clethodim 120 g/L	1 L/ha	0.6 L/ha + huile 1%	1 L/ha - huile pas nécessaire à dose pleine
VESUVE MAX TARGA MAX	Quizalofop-P-ethyl 100 g/L Clethodim 100 g/L	0.8 L/ha	0.25 L/ha + huile 1%	0.4 L/ha + huile 1%
AGIL	Propaquizafop 100 g/L	1.2 L/ha	0.3 L/ha + huile 1%	0.8 L/ha + huile 1%

Les doses ci-dessus sont les doses minimales à appliquer sur les graminées, l'objectif étant de limiter les coûts de désherbage. Vous pourrez ensuite finir le désherbage au propyzamide ([Kerb](#)).

Sur les zones de captage, ces produits sont à privilégier. Attendre que toutes les graminées soient levées et appliquer des doses au moins égales à 75% de la dose homologuée. Privilégier les produits à base de [Clethodim](#) pour être plus efficaces dans les situations de résistance.

Caractéristiques des herbicides utilisables en postlevée : Voir Agrosaone N°27

Limaces

Si la pluie arrive, surveillez les parcelles en cours de levée.

Insectes

Il semble que nous passons à la case « grosses altises » sans passer par la case « petites altises »...

Il n'y a pas eu de signalements d'attaques de petites altises (altises des crucifères) cette année.

Par contre en arpentant les parcelles, on repère facilement les **grosses altises** sur les feuilles. Le vol débute exactement à la même date que l'an dernier.

Grosses altises en plein repas



Grosse altise prise en « flag » de poinçonnage de feuilles.



Celle-ci a sauté dans la cuvette



Les larves de tenthrèdes sont visibles sur quelques pieds.
Les infestations dépassent rarement les 10% de plantes porteuses

Morsures larves de tenthrèdes.



Conseil

Le vol de grosses altises débute et risque de s'amplifier.

Il faut donc repérer les indices d'activité de cet insecte :

- Mettre des cuvettes enterrées
- Chercher les adultes sur les pieds de colza le soir avant la tombée de la nuit

*Pour l'instant, il faut surveiller les petits colzas (moins de 4 feuilles) ! En effet, en cas de fortes infestations, les **grosses altises** se nourrissent de colzas et ils peuvent être significativement défoliés.*

Dans un second temps, au mois de novembre, ce sont les larves d'altises qu'il faudra surveiller mais nous en reparlerons dans les bulletins suivants, courant novembre.

On observe des **larves de tenthrèdes** mais rien de préoccupant pour l'instant.

Pas encore de **charançons du bourgeon terminal** dans les cuvettes.

Pour l'instant, aucune intervention insecticide à prévoir.

Attendre le prochain bulletin. Nous vous informerons dans les bulletins à venir des méthodes de raisonnement des interventions, des dates de traitements et des produits à utiliser en fonction de ce que nous observerons sur le terrain.

Pour toutes les interventions insecticides, laissez des témoins non traités !

Hernie des crucifères

On peut repérer la hernie des crucifères avec les pieds de colza qui fanent en plein soleil.



En arrachant les plantes, on trouve les galles de hernie sur la racine



BLE - ORGE

La technique du faux semis et le décalage de la date de semis

Voir Agrosaone N°26 page 11

Il semblerait qu'il pleuve cette semaine et que les graminées lèvent. Donc dans les situations à forte infestations en vulpins, un gratouillage superficiel favorisera la levée des graminées.



MAIS

Stade et état des cultures

Les ensilages ont commencé.

Bergeronnette des ruisseaux aux aguets...



Dans certaines parcelles, on observe beaucoup de limaces sur épis



Le vol de la seconde génération de pyrale (race plurivoltine) a enfin été identifié par piégeage. Il est beaucoup plus tardif que les années précédentes.

Ce vol n'aura aucune incidence sur les maïs.



Les pucerons Rhopalosiphum padi sont toujours présents dans les maïs



Dégâts de sangliers – photos Frédéric BEQUAIN

Plus de 30 hectares détruits ! L'indemnisation ne sera certainement pas à la hauteur des cours actuels du maïs...



A défaut de traitement au « plomb », les répulsifs olfactifs et gustatifs semblent plus efficaces que les ultrasons en fin de cycle.

Voir article Arvalis ([cliquez](#))

n = 20		Modalité expérimentale	Nb parcelles	Parcelle témoin avec attaques	Parcelle témoin sans attaque	Sans parcelle témoin
Hukinol sur diffuseurs	8	avec attaques	1	1 (attaques ++ dans le témoin)		
		sans attaque	7	4		3 (sangliers présents dans les parages)
Hukinol pulvérisé sur maïs	2	avec attaques	2			2
		sans attaque	-			
Ultrason	5	avec attaques	3	2		1
		sans attaque	2			2
Tabasco pulvérisé sur maïs	5	avec attaques	-			
		sans attaque	5	3		2

Modalité

■	efficace
■	peu efficace
■	pas efficace
■	non conclusif

Récolte

Les ensilages ont commencé.

MESURE MATIÈRE SÈCHE DES MAÏS : LA CHAMBRE D'AGRICULTURE À VOTRE SERVICE



25 août 2021

La Chambre d'agriculture vous propose l'analyse de la teneur en matière sèche (MS) de votre maïs à l'étuve. Les échantillons doivent être apportés le lundi ou le mardi entre 9h30 et 16h30 à l'accueil de la Maison des Agriculteurs. Chaque échantillon devra être identifié en précisant votre nom, le nom de la variété, la date de semis et le type de sol.

Un échantillon sera constitué de 8 à 10 pieds d'une même variété, fraîchement cueillis, prélevés à plusieurs endroits de votre parcelle de manière à connaître la teneur MS de votre

fourrage, représentative de votre parcelle.

Les résultats vous seront communiqués le vendredi par téléphone ou par mail.

Le tarif 2021 est de 15 € HT par échantillon individuel et de 8 € HT par échantillon pour un lot de quatre analyses et plus.

Pour plus d'informations ou pour demander une analyse, contactez la Chambre d'agriculture au 03 84 77 14 40.

Quel prix pour l'achat de maïs vert sur pied ?

1 - Comment estimer le rendement grain ?

Il s'agit d'une estimation du nombre de grain/m² en comptant au moins sur 3 placettes de 10 m linéaire le nombre d'épis et sur au moins 20 épis successifs le nombre de grains par épis. Pour cela il faut attendre au moins trois semaines après la floraison pour avoir une idée du nombre de grains.

Exemple de calcul du nombre de grains par m²

Nombre de rangs moyen de grains sur 20 épis successifs : 14,5

Nombre de grains moyen par rang sur 20 épis successifs : 28

Nombre de grains par épis : 406 (=14.5*28)

Nombre d'épis par m² : 8,5 - Compter les épis présents sur 12m50 pour un semis à 80 cm d'écartement. Diviser le nombre obtenu par 10.

Nombre de grains par m² : 3451 (=8.5*406)

La correspondance entre le rendement grain et le rendement fourrage plante entière est donnée par le tableau ci-dessous. Ces équivalences peuvent s'appliquer pour des maïs à végétation « normale » et récoltés entre 30 et 35 % de MS.

Conversion du rendement grain et rendement fourrage

Nombre de grains /m ²	1350	1600	2000	2500	3000	3500	4000
Rendt grain estimé à partir du nbre de grains / m ² (qx/ha à 15% d'humidité)	40	50	60	70	80	90	100
Tonnage de matière verte (maïs à 32 % MS)	24	30	35	39,1	46,9	53,1	59,4
Tonnage en matière sèche par ha	7,7	9,6	11,0	12,5	15,0	17,0	19,0

Par exemple pour un comptage donnant 2500 grains/m², cela représente un rendement grain estimé à 70 q/ha sec, un tonnage vert proche de 40 tonnes et un tonnage de matière sèche estimé à 12.5 t/ha.

2 - Estimation du prix de vente du maïs grain.

Pour l'estimation nous prenons un prix de vente du maïs grain à 200 euros /tonne. A cela, il faut déduire les frais de séchage, les frais de battage que le vendeur n'aura pas à engager ainsi que les frais de transport par benne. A l'inverse, le vendeur devra ajouter les exportations de la plante entière soit 0,2 U de P205 et 1,8 U de K2O par quintal de grain.

Pour un rendement à 70 q/ha sec à 200 euros/tonne, on obtient :

1400 €/ha de produit brut

+ 136 €/ha exportation PK

		Pour 13 tonnes de MS	Prix de l'unité	Euros exportés
teneur en P	4.20 kg / tonne de MS	55 u	0.8 euros	44
teneur en K	11.9 kg / tonne de MS	154 u	0.6 euros	92
TOTAL				136

On enlève :

-130 €/ha de frais de battage

-35 €/ha de livraison benne

Tableau récapitulatif des estimations des coûts

Nombre de grains /m²	1350	1600	2000	2500	3000	3500	4000
Estimation du Rendement							
Rendement grain estimé à partir du nbre de grains / m² (qz/ha à 15% d'humidité)	40	50	60	70	80	90	100
Tonnage de matière verte (maïs à 32 % ms)	24	30	35	39,1	46,9	53,1	59,4
Tonnage en matière sèche par ha	7,7	9,6	11,0	12,5	15,0	17,0	19,0
Estimation du prix pour l'acheteur							
Produit de la vente à 20 euros/ql	800	1000	1200	1400	1600	1800	2000
 Frais de séchage non engagé par le vendeur (30% H2O)	90	112,5	135	157,5	180	202,5	225
 Frais de récolte, broyage et transport non engagé par le vendeur	140	145	150	155	160	165	170
 Valeur fertilisante et organique des cannes perdue par le vendeur	72	91	109	127	145	163	181
= Valeur de la parcelle grain	642	833	1024	1214	1405	1595	1786
Valeur de la tonne de matière brute (euros/tonne)	27	28	29	31	30	30	30
Valeur de la tonne de matière sèche (euros/tonne)	84	87	93	97	94	94	94

Rajouter 15 euros/ Tonne de mat, sèche si achat de maïs directement au silo





Stade et état des cultures

Les récoltes débutent.



Pour la récolte, Voir les conseils de Terres Inovia ([cliquez](#)).



Récolter au bon stade

Reconnaître le stade optimal de la récolte

Le choix variétal et la date de semis doivent être adaptés pour viser une récolte fin septembre. Ne pas attendre que la partie la plus tardive de la parcelle soit au bon stade si, par ailleurs, la grande majorité est à surmaturité.

Degré d'humidité : ayez l'œil !

La mesure de l'humidité par prélèvement manuel a tendance à la sous-estimer par rapport à celle obtenue lors d'une récolte mécanique. Le mieux est de baser votre décision sur l'observation en vous aidant des photos ci-dessous.



30% ([agrandir](#))



15-20% ([agrandir](#))



10-15%, récolte possible ([agrandir](#))



9-11%,
stade optimal ([agrandir](#))



8-10% ([agrandir](#))

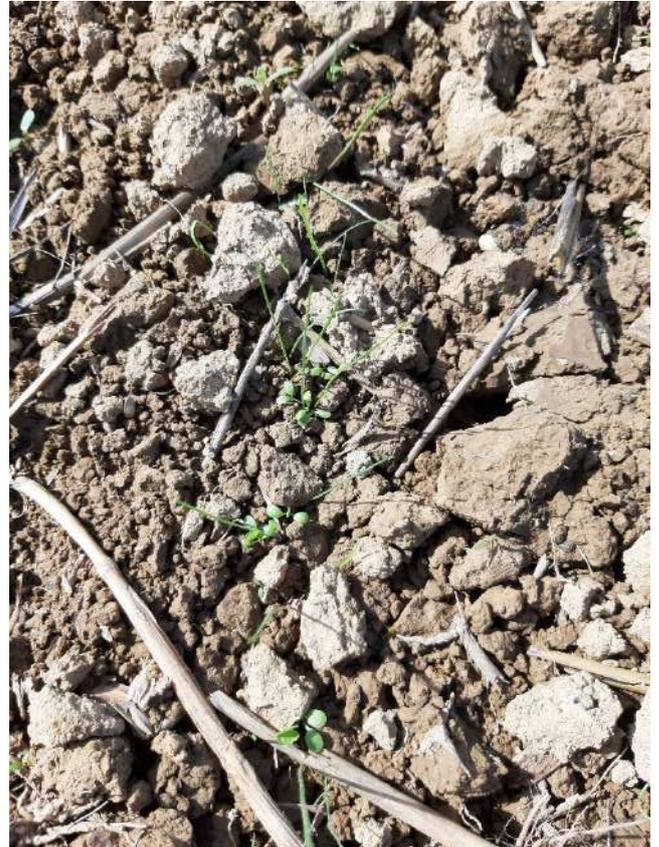


4-8%, surmaturité ([agrandir](#))



Prairie

Prairies en cours de levée



Semis avant le 20/08 – belle levée

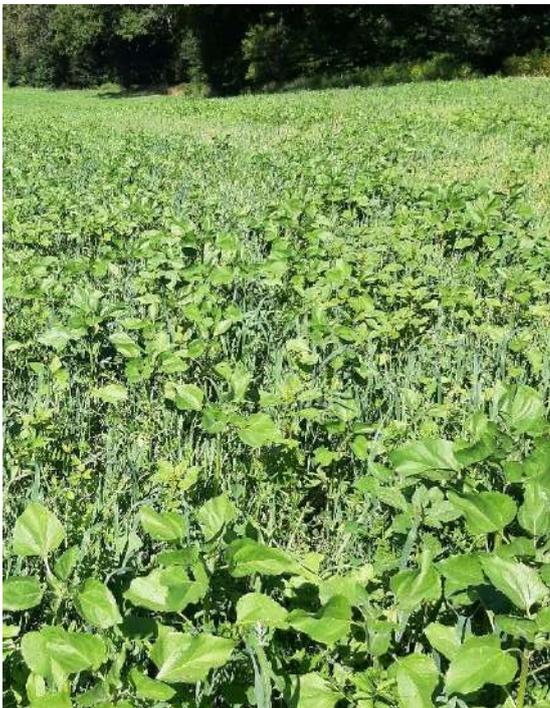


Sursemis de prairie après les pluies du 20/08 – la pluie est attendue



Couverts

Couvert bien développé



On observe des nodosités des vesces à plus de 40 cm, cela signifie que l'air rentre sans problème en profondeur et que le sol n'est pas fermé. Quand le sol et la météo vont bien, les racines peuvent pousser à une vitesse de 1 cm par jour !



Parcelle argileuse menée sans travail du sol depuis une dizaine d'année. La structure est belle, les racines prospectent bien tout le profil. La porosité permettant à l'eau, à l'air et aux racines de circuler est correcte. A noter que les vers de terre font enfin une pause avec le retour du sec (ver de terre en boule dans sa cavité).



Vous pouvez réaliser ce test de stabilité structurale du sol. Pour cela, il suffit d'immerger pendant plusieurs heures un bloc de terre de votre parcelle et d'observer comment se comporte le bloc.

A gauche, parcelle non travaillée depuis plus de 10 ans. La terre ne se délite pas, aucune turbidité observée. Cela signifie que la terre est capable de résister davantage à l'érosion et à la compaction. En effet l'absence de travail du sol permet de conserver les « colles » secrétées par les champignons, les vers, les racines... ces colles permettent également de préserver la matière organique, elle même responsable d'une bonne stabilité structurale.

A droite, le bloc issu d'une parcelle régulièrement grattée se délite, l'eau est trouble et on observe beaucoup de limons au fond du récipient. Cette parcelle est donc sensible à l'érosion.



Luzerne

Un semis de luzerne à cette date est très aléatoire.

Désherbage

Si vous souhaitez considérer vos luzernes comme SIE en 2022, il faudra les désherber cet automne, avant le 31/12/2021.

Un programme du type [Harmony Sx](#) à 25 g/ha courant octobre sur une luzerne à 3 feuilles trifoliées, permettra de maîtriser les principales dicotylédones.

Mais souvent, les dicotylédones présentes ne sont pas nuisibles et seront éliminées lors de la coupe de nettoyage.

Si présence importante de **vulpins, bromes, folle avoine ou raygrass**, un premier passage avec un herbicide à mode d'action foliaire peut être envisagé.

Un Kerb Flo à 1.5 l/ha sur sol humide fin novembre pourra être également le bienvenu.

Photo 2020 - Tapis de vulpins, bromes et folle avoine dans cette luzerne derrière orge.

L'infestation était trop importante pour ne rien faire. Un mélange d'herbicide racinaire et foliaire a été efficace.



Ambrosies

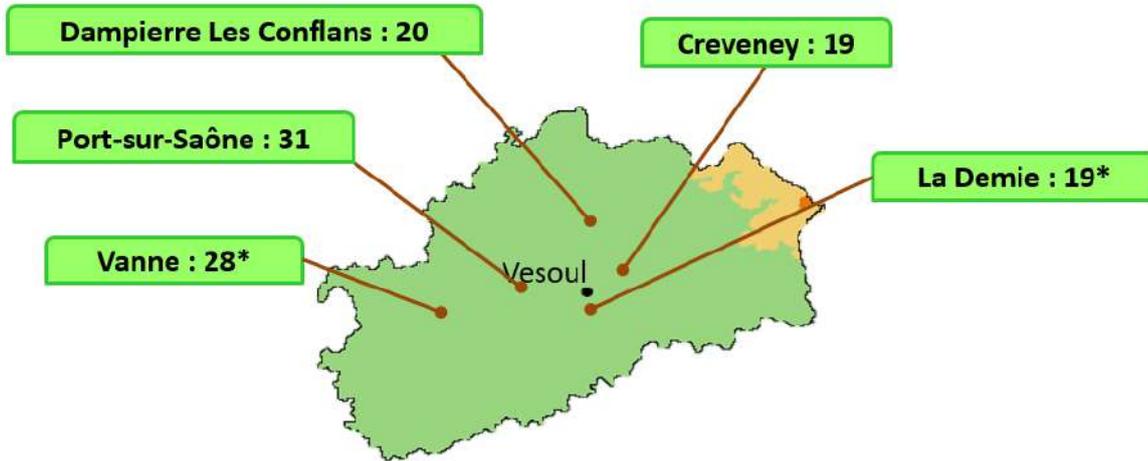


Surveillez vos parcelles de soja, tournesol, maïs. Les ambrosies sont visibles et doivent être exportées par arrachage manuel avant qu'elles ne disséminent leurs graines...

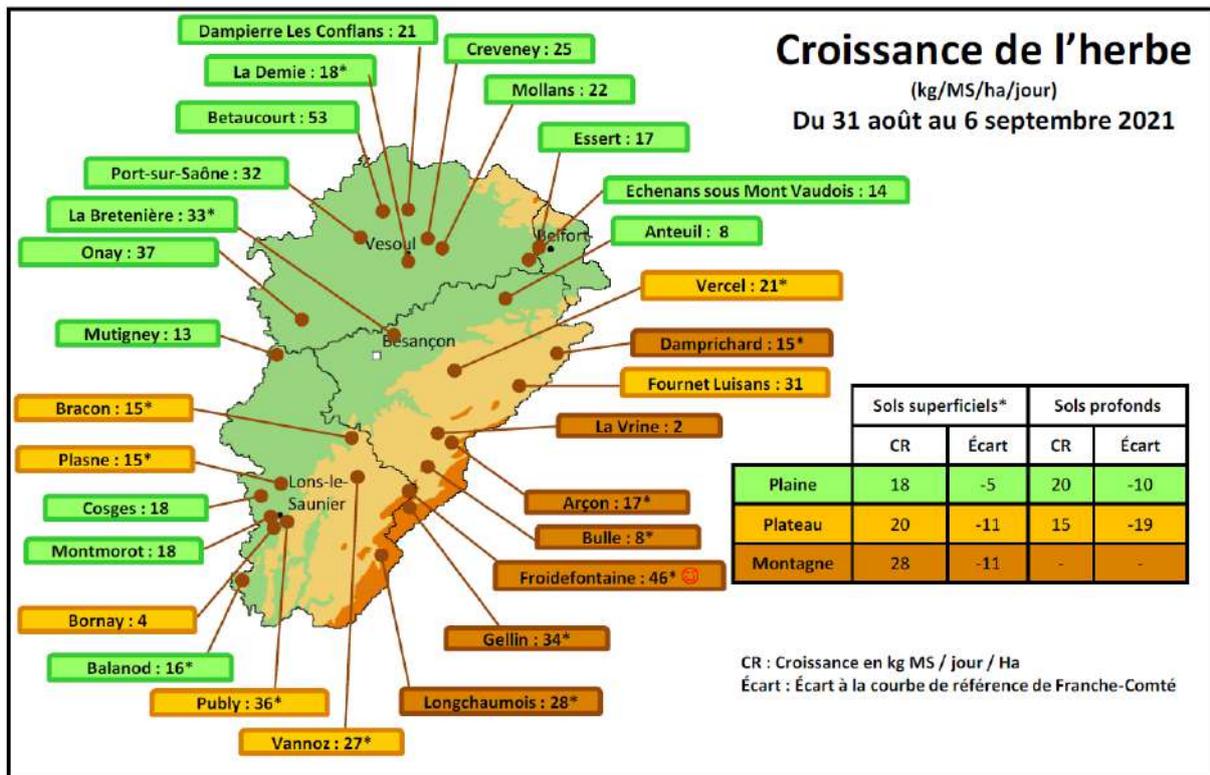


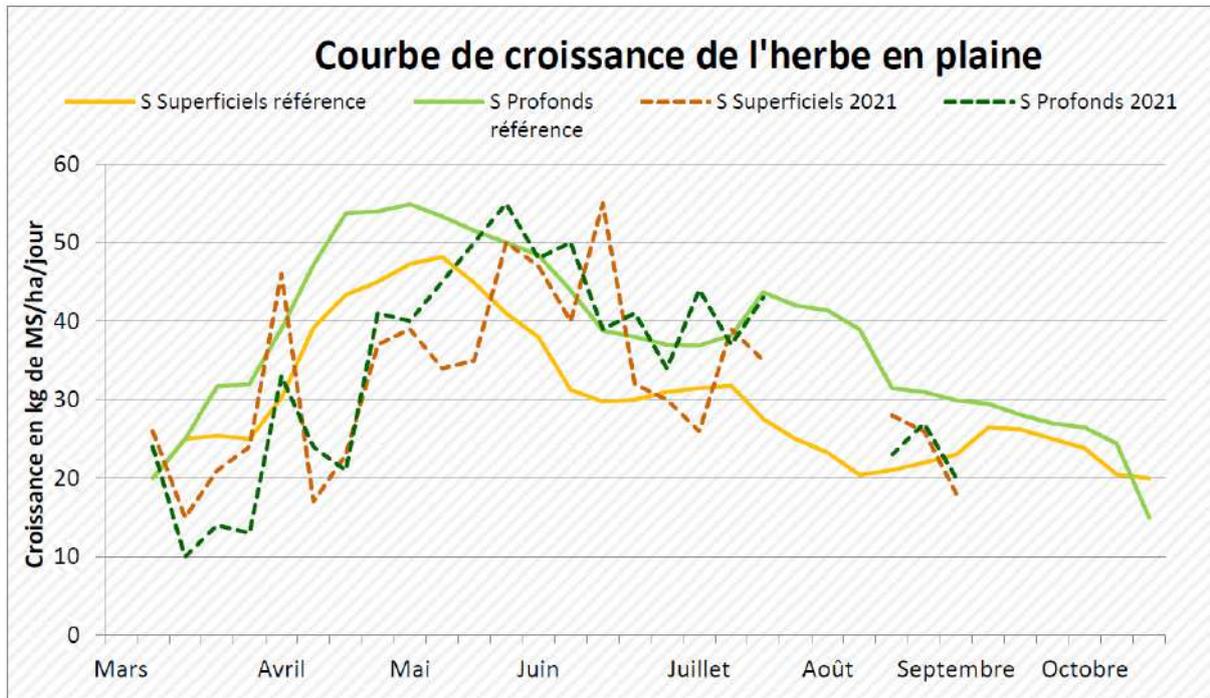
Croissance du 7 au 13 sept 2021
en kg MS / jour / ha

*croissance sur sol superficiel



Météo de l'herbe de la semaine dernière :





En traits pleins, les moyennes sur les prairies de plaine de Franche-Comté. En pointillés les valeurs 2021.

Retrouvez **Radio "Prairies"** par le Groupe Herbe Franche-Comté ! L'**épisode 24** est sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#) ! Cette semaine on parle du pâturage automnal et de ses bienfaits pour les prairies et les animaux !



Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



FACEBOOK



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

